

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 27 Novembre 2008

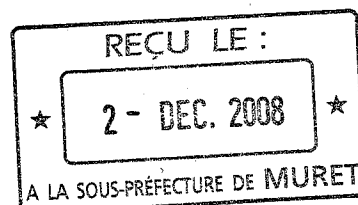
L'an deux mille huit et le vingt sept novembre  
à 21 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie  
sous la présidence de Monsieur Guy HELLE,  
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 14 novembre 2008.

délibération n°09-11/2008	Extension de l'hôtel d'entreprises - signature des marchés de travaux
------------------------------	--

**Etaient présents** : Mr ANZALONE Michel, Mr AUDOUBERT Michel, Mr BARBERO Michel (remplacé Mme BOUE MERIC Jeanine), Mme BASSO Thérèse, Mr BEDEL Philippe, Mr BELLOIR Jérôme, Mr BENAZET Paul, Mr BOIX Jean Pierre, Mme BOUFFARTIGUE Francine, Mr BOUVIER Claude, Mme CANAL Marie Claude, Mr CARRERE Gérard, Mme CASSIER Michèle, Mr CATALA Claude, Mr CESAR Jean Claude, Mr CHEVET Patrick, Mme COMA Marianne, Mr COT Jean, Mr CRAMPAGNE Stéphane, Mr CROUZATIER Jean Marie, Mr DEGA Jérôme, Mr DEJEAN Henri, Mr DELMAS Robert (remplacé par Mr VIEL), Mr DORET Michel, Mr DUBREUIL Anne Cécile, Mr ESQUIROL Jean Marc, Mme FAUSTINI Marie Claire, Mr FERRAGE Pierre, Mr GALY Maurice, Mr GAY Jean Louis, Mme GILAMA Chantal, Mr GOUAZE François, Mme GREGOIRE Anne Marie, Mr GRYCZA Daniel, Mr HALIOUA Jean Louis, Mr HELLE Guy, Mr ICART Daniel, Mr LABORDE Michel, Mr LABORDE Amédée, Mr LACAZE Yves, Mr CHEVALIER Yann, Mme MAITRE Nadia, Mme MALET Valérie, Mr MICHEL Robert, Mr NAYLIES Charles, Mr ROUGER Bernard, Mr RUQUET Adolphe, Mr SEGUELA Jean Louis, Mr SEPOLD Alex, Mr SEVILLA Thierry, Mme SUZANNE Colette (remplacée par Mme ALQUIER), Mr THIBAUD Gérard, Mr TURREL Denis, Mr VALETTE Claude, Mme VEZAT Maryse, Mme VIDAL Jacqueline, Mr VINCENT Norbert

**Etaient Excusés** : Mr BARBERO Michel, Mr BENAC Claude, Mr BOURY Alain, Mme BRIAND Christine, Mr BROS Bernard, Mr CENA Claude, Mr COLOMBIER Marc, Mr CRABE Pierre, Mme DEDIEU CASTIES Françoise, Mme DELAVERGNE Evelyne, Mr DELMAS Robert, Mr DEVIC Henri, Mme DUPONT Michèle, Mr JOLIBERT Patrick, Mr LEMASLE Patrick, Mr PESSANT Christian, Mr ROUJAS Gérard, Mr SENECLAUSE Christian, Mme SUZANNE Colette, Mlle TEMPESTA Marie Caroline, Mr VIGNES Michel, Mr YZARD Didier

**Secrétaire de séance** : Mr CESAR Jean Claude



## OBJET : Extension de l'hôtel d'entreprises - signature des marchés de travaux

La Communauté de communes du Volvestre a lancé le 27 juin 2008, un avis d'appel à candidature pour un marché négocié de travaux pour l'extension de l'hôtel d'entreprises situé sur la ZA Activestre dont le montant prévisionnel des travaux est de 894 000 € HT (art 34, 65 et 66 du CMP).

### ***Les caractéristiques principales du marché :***

L'extension de l'hôtel d'entreprises comprend la réalisation de 5 box de 250 m<sup>2</sup> chacun. La SHON de l'extension est de 1 292 m<sup>2</sup>.

Ce bâtiment se situe sur une zone d'activité certifiée ISO 14001. Une attention toute particulière sera portée sur le déroulement du chantier, tant au niveau des nuisances par rapport au voisinage que de la gestion des déchets.

Les travaux seront exécutés en une seule tranche.

La procédure de marché négocié s'est déroulée conformément à l'article 65 du CMP :

- 1) Publication d'un avis d'appel à candidature avec transmission d'un dossier de candidature par les entreprises intéressées à la Communauté de Communes du Volvestre dans un délai imparti : **27 juin 2008**
- 2) Examen des candidatures par une commission composée des représentants du maître de l'ouvrage et du maître d'œuvre : **28 juillet 2008**
- 3) Envoi d'une lettre de notification pour acceptation de la candidature précisant les moyens mis à disposition des candidats pour retirer les cahiers des charges, avec date limite de dépôts des offres : **4 août 2008**
- 4) Réunion d'une commission d'Appel d'offres pour ouverture des enveloppes contenant les offres : **22 septembre 2008**
- 5) Analyse par le maître d'œuvre et propositions de négociation,
- 6) Classement des offres par la Commission d'Appel d'Offres : **17 octobre 2008**
- 7) Délibération du Conseil de Communauté donnant l'autorisation au Président de signer les marchés avec les entreprises retenues par la CAO : **23 octobre 2008**

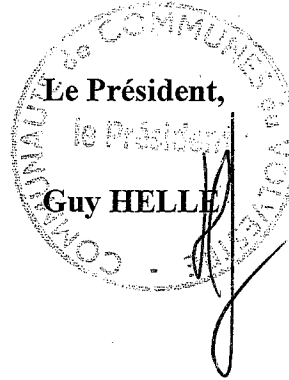
La commission d'appel d'offres a retenu les offres des entreprises suivantes, par lot :

LOT 1	TERRASSEMENT VRD	TP CARBONNE 118 029.00 € HT
LOT 2	GROS OEUVRE	SCREG 249 621.50 € HT
LOT 3	CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE	DL GARONNE 270 975.00 € HT
LOT 4	MENUISERIE EXTERIEURE SERRURERIE	RENOVE 28 708.75 € HT
LOT 5	PORTES SECTIONNELLES	ASO 16 300.00 € HT
LOT 6	ELECTRICITE	SPIE 82 305.00 € HT
LOT 7	CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION	ALIBERT 69 437.60 € HT
LOT 8	PLATRERIE MENUISERIES INTERIEURES PLAFONDS SUSPENDUS	OLIVEIRA ROGEL 24 120.00 € HT
LOT 9	PEINTURES SOL FAIENCES	EPE 20 000.00 € HT
LOT 10	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE ( <i>lot optionnel</i> )	infructueux

**Après délibération, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité:**

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Adopté à l'unanimité



Délibération publiée,  
transmise au Représentant  
de l'Etat et certifiée exécutoire  
à compter du ...02 | 12 | 08.....

